

Compte-rendu de la commission H&S du mardi 16 janvier 2024

Etaient présents :

Membres du Bureau :

Philippe GERGELY (PGE)	PRACTICWAY	X
Jean-Philippe TRACOL (JPT)	SECHE	X

Membres de l'UPDS :

Anne-Charlotte SANNIER	ABO-ERG
Kenza AOZENIA	ANTEA Group
Marine TOANEN	EODD
Thierry GEGU	SECHE ECO SERVICES
Mathys TROLES	SEREA
Mathilde DRAPIER	SOLER
Marie DUCLOS	UPDS
Alice BICZYSKO	VALGO

1. Adoption du compte-rendu de la commission H&S du 21 novembre 2023

Le compte-rendu de la commission H&S du 21 novembre 2023 est adopté.

2. Présentation des résultats de l'enquête sur la priorisation des fiches de REX/Bonnes pratiques SST.

Cf. Diaporama en annexe

Décisions :

- Les adhérents ne sont pas surpris des résultats de l'enquête sur la priorisation des fiches REX/Bonnes pratiques SST. Ces sujets sont déjà pris en compte et traités au sein des entreprises.
- De ce fait et pour éviter tout travail inutile, la Commission H&S ne souhaite pas retravailler les fiches REX ni créer de nouvelles fiches de bonnes pratiques qui seraient déjà en vigueur dans les entreprises.
- La commission souhaite encourager la création et le partage de REX propre au métier SSP.

Action à mener :

- À chaque commission, lors de la séance, il sera demandé si un adhérent souhaite créer ou a créé une fiche REX à partir d'un risque ou d'un accident spécifique de la profession qui n'a pas encore été rencontré. L'objectif étant de partager ces informations avec le reste des adhérents.
- MDU doit ajouter, sur le site internet de l'UPDS dans l'espace dédié à la commission H&S, les fiches REX de 2013 et le document modèle doivent être déposés.

3. Etude INRS sur l'exposition des salariés et mise à jour du guide INRS/Ademe sur les interventions sur SSP : recherche de chantiers à visiter.

Cf. Diaporama en annexe

Décisions :

- La Commission H&S souhaiterait que les adhérents de l'UPDS participent à l'étude en autorisant notamment les mesures INRS d'expositions de leurs salariés sur des chantiers ou lors d'activités connexes. La commission souligne qu'il serait intéressant d'intégrer des chantiers avec des conditions particulièrement défavorables (pour avoir si possible le « scénario du pire »)

Actions à mener :

- MDU doit faire part à l'INRS de l'intérêt des adhérents pour l'étude. La présentation de l'INRS sera mise à disposition sur le site internet en annexe du CR de la Commission H&S.
- MDU doit également demander à l'INRS s'ils peuvent venir faire une présentation de 20 mn + 15 mn de questions sur leur étude et des besoins et attentes associées lors de la prochaine commission.

4. Articles H&S pour UPDS Mag (planning editorial 2024).

Cf. Diaporama en annexe

Décision :

- Commission H&S valide le planning éditorial. Les rédacteurs cités sur le diaporama doivent être reconfirmés.

Action à mener :

- MDU transmet à la commission H&S le cahier des charges pour la rédaction d'articles.

5. Accidentologie : Tour de table des accidents marquants survenus chez les adhérents.

Cf. Diaporama en annexe

Blessure à la main : Un adhérent a signalé un accident sur un chantier où une porte s'est refermée en raison du vent, provoquant une blessure à la main de l'intervenant sur place.

Dos coincé : Un autre adhérent a rapporté qu'un salarié s'est coincé le dos lors du montage d'une tente.

Risques psychosociaux : Un adhérent a signalé un incident sur un chantier qui était jugé risqué et surveillé. L'intervenant, après avoir été accompagné sur le site par un gardien, s'est retrouvé seul. Pendant qu'il cherchait des piézomètres, il a observé une première personne en train de courir au loin, puis une seconde personne dans un état second qui s'est approchée de lui. L'intervenant, qui avait un cutter à la main, a vu le squatteur s'enfuir. Bien que l'intervenant se porte mieux, il a subi un fort choc traumatique, faisant de cet incident un quasi-accident au cours d'une situation dangereuse.

6. Points divers

EVALEXPO/ITGA :

- Toujours en attente de la version actualisé d'EVALEXPO

Actions à mener :

- La commission H&S souhaite faire venir ITGA lors d'une réunion avec le GT EVALEXPO/BDD

Formation SST SSP :

- Practicway fait un point d'avancement et note auprès de la commission H&S qu'il y a une différence entre les termes de la convention signée par l'UPDS, par suite de discussions conjointes, et le cahier des charges initial ;
- La commission considère que la formation doit être complémentaire aux niveaux N1 et N2, en mettant l'accent sur les risques spécifiques aux SSP mais sans redondance. Certains de ses membres (collège travaux principalement) considèrent qu'elle doit répondre strictement au cahier des charges initial et s'adresser aux opérateurs de terrain (conducteurs d'engins, techniciens de chantier, manutentionnaires, etc.)
- Practicway a une commande pour une formation couvrant les risques SSP principaux devant s'adresser à un large public d'intervenants SSP (tout personnel interne des adhérents et sous-traitants).

- Par ailleurs, certains moyens d'exécution (insertion de vidéos spécifiques notamment) ne sont pas prévus dans la convention.
- De ce fait, la perception des attentes de certains sur le public cible et la raison de la formation se trouve en décalage notoire avec ce qui a été réalisé à date.

Actions à mener :

- L'UPDS (Bureau et commission HS) et Practicway doivent se concerter pour faire une revue des termes de la convention et clarifier définitivement le public cible et les objectifs de la formation et pouvoir finaliser le travail.

7. Prochaine réunion

Prochaine réunion le mercredi 20 mars 2023 matin ou après-midi – en visio